

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Condé sur Noireau

SCP P ALLART R BOULAY G LEPRINCE-
DURAND
73 rue de la gare BP 255
61105 FLERS CEDEX

Nos références : n° de dépôt : **A2007/000344**
n° de gestion : **2003B00048**
n° SIREN : **399 557 206 RCS Condé-sur-Noireau**

CERTIFICAT DE DEPOT D'ACTES

Le greffier du Tribunal de Commerce de Condé sur Noireau certifie avoir procédé le
19/03/2007 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GROUPE NAPOLY SAS - société par actions simplifiée
la Rousseliere 61100 Flers -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 22/12/2006 (2 exemplaires)
procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 22/12/2006 (2 exemplaires)
rapport du président (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

modification des commissaires aux comptes

Fait à Condé sur Noireau, le 19/03/2007

Le Greffier



DÉPOSÉ LE

19 MARS 2007

TRIBUNAL DE COMMERCE

A07/344

GROUPE NAPOLY S.A.S.

CAPITAL : 3.000.000 €

SIEGE SOCIAL : "La Rousselière" - 61100 FLERS

SIREN 399 557 206

R.C.S. CONDE SUR NOIREAU

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN VUE DE LA
NOMINATION D'UN DEUXIEME COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le 22 décembre 2006, à FLERS, au siège social,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane NAPOLY, président de ladite société, qui détient 12.078 actions sur les 12079 titres qui composent le capital.

Monsieur le président constate en conséquence que l'assemblée réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- nomination d'un deuxième commissaire aux comptes.
- pouvoirs à conférer.

Après discussion, et lecture du rapport du président, il a été pris les résolutions suivantes :

Première résolution : nomination d'un commissaire aux comptes

Monsieur Eric SILVERT, expert-comptable et commissaire aux comptes à CAEN, 1 Rue Sophia Antipolis, est nommé commissaire aux comptes titulaire, avec le cabinet SECAG, 9 Rue Fernand Buisson, 14000 CAEN.

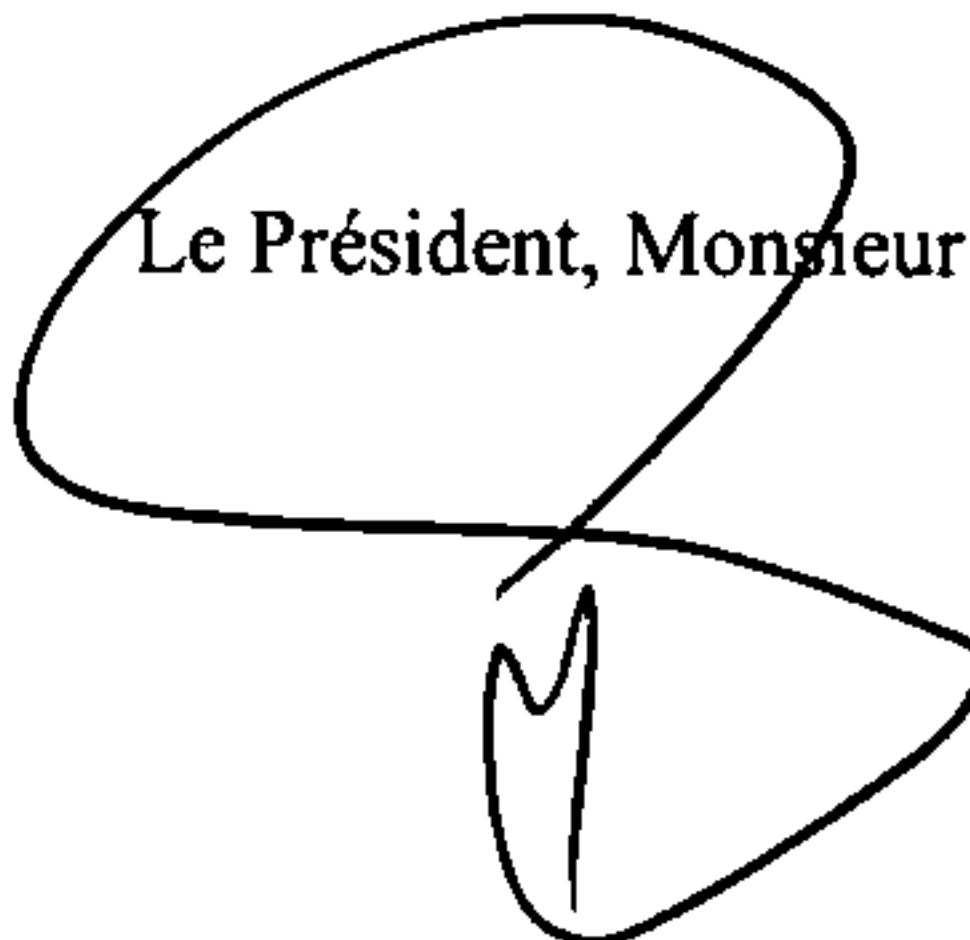
Celui-ci a accepté ses fonctions, ainsi qu'il résulte d'une lettre adressée au président qui restera ci-annexée.

Deuxième résolution : pouvoirs à conférer

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire des présentes pour accomplir les formalités de publicité auprès du greffe du tribunal de commerce de CONDE SUR NOIREAU.

De ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président.

Le Président, Monsieur Stéphane NAPOLY



GROUPE NAPOLY S.A.S.
CAPITAL : 3.000.000 €
SIEGE SOCIAL : "La Rousselière" - 61100 FLERS
SIREN 399 557 206
R.C.S. CONDE SUR NOIREAU

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN VUE DE LA
NOMINATION D'UN DEUXIEME COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le 22 décembre 2006, à FLERS, au siège social,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane NAPOLY, président de ladite société, qui détient 12.078 actions sur les 12079 titres qui composent le capital.

Monsieur le président constate en conséquence que l'assemblée réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- nomination d'un deuxième commissaire aux comptes SUPPLEANT.
- pouvoirs à conférer.

Après discussion, et lecture du rapport du président, il a été pris les résolutions suivantes :

Première résolution : nomination d'un commissaire aux comptes SUPPLEANT

Madame Edith MACE, expert-comptable sis 17 Rue Berthelot - 76600 LE HAVRE, est nommée deuxième commissaire aux comptes SUPPLEANT.

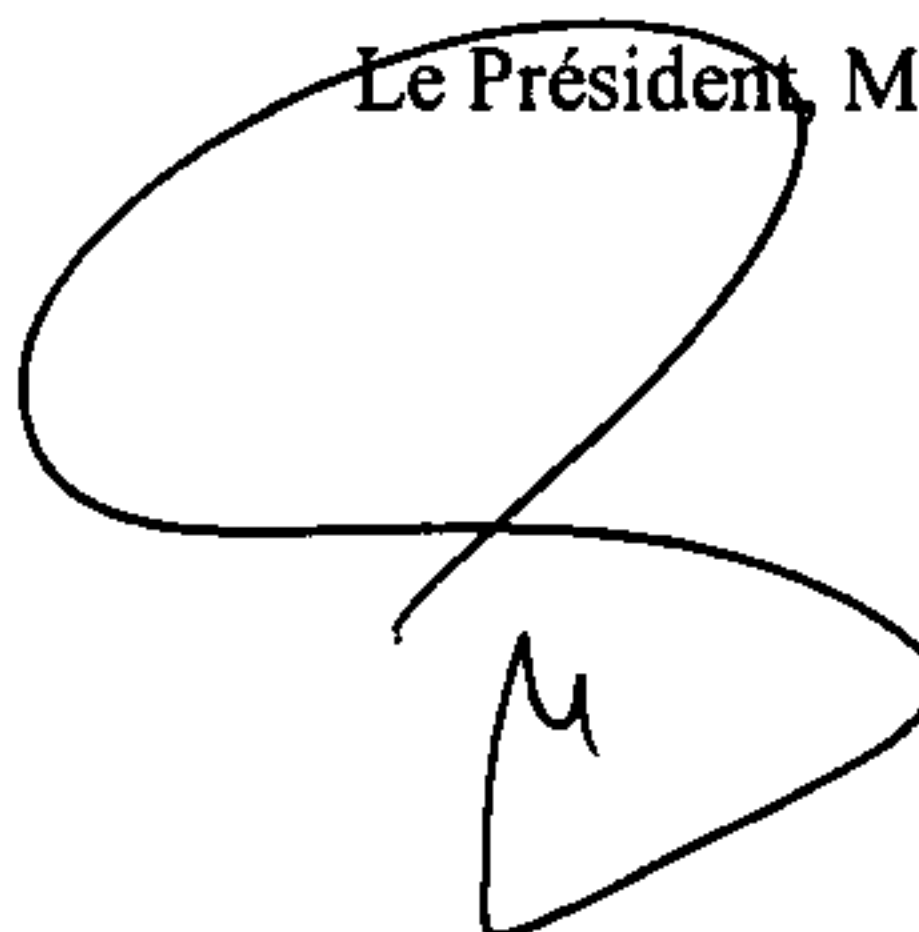
Celle-ci a accepté ses fonctions, ainsi qu'il résulte d'une lettre adressée au président qui restera ci-annexée.

Deuxième résolution : pouvoirs à conférer

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire des présentes pour accomplir les formalités de publicité auprès du greffe du tribunal de commerce de CONDE SUR NOIREAU.

De ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président.

Le Président, Monsieur Stéphane NAPOLY



GROUPE NAPOLY S.A.S.
CAPITAL : 3.000.000 €
SIEGE SOCIAL : "La Rousselière" - 61100 FLERS
SIREN 399 557 206
R.C.S. CONDE SUR NOIREAU

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur Le Président se propose de réunir l'assemblée des associés aux fins de procéder à la nomination d'un deuxième commissaire aux comptes titulaire.

En effet, le président rappelle qu'en vertu de l'article L.225-228 du Code de Commerce :

" Les sociétés astreintes à publier des comptes consolidés en application des dispositions du présent livre sont tenues de désigner au moins deux commissaires aux comptes. "

Il rappelle également qu'en vertu de l'article L.233-16 du même code :

" Les sociétés commerciales établissent et publient [...] des comptes consolidés [...] dès lors qu'elles contrôlent de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises ou qu'elles exercent une influence notable sur celles-ci, dans les conditions ci-après définies. "

Or, pour l'exercice en cours et qui sera clos le 31 décembre 2006, la société a dépassé les seuils en dessous desquels la publication de comptes consolidés n'est pas obligatoire (article D 248-14 du décret comptable numéro 83-1020 du 29 novembre 1983).

Le président propose donc de nommer Monsieur Eric SILVERT, expert-comptable et commissaire aux comptes à CAEN, 1 Rue Sophia Antipolis, commissaire aux comptes titulaire, avec le cabinet SECAG.

Le présent rapport sera soumis à l'assemblée ~~prochainement~~.

Le Président, Monsieur Stéphane NAPOLY

